N°642-Année 2022

Le 20 octobre 2022



FLESSELLES

Clé de Contact

231, rue de la Vigne

2 03.22.93.74.67 - **3** : 03.22.93.67.32

Pour nous écrire :

mairie.flesselles@nordnet.fr

Pour visiter notre site internet :
www.mairieflesselles.fr

Dans sa séance du Conseil Municipal du jeudi 13 Octobre 2022, il a été procédé à l'élection du nouveau Maire.

Afin de compléter le Conseil Municipal, Monsieur Eric LEU, Conseiller Municipal suppléant, a été installé Conseiller Municipal.

Monsieur Jocelyn LOUETTE a été élu MAIRE

Ont été élus adjoints :

Monsieur Roland NOGENT

Madame Séverine MARSILLE

Monsieur Patrice TOUPART

Madame Louisa MOREL AFIR

Monsieur Claude MARTINVAL



Ont été élus Conseillers municipaux :

Madame Jeannine PHILIPPON, déléguée aux Séniors

Madame Sylvie ROZMIAREK, déléguée aux affaires scolaires, à la communication communale et aux associations.

Monsieur Claude MOREL,

Madame Isabelle PECOURT

Monsieur Eric LEU

Madame Solange BONNARD

Monsieur Eric GUIBON

Madame Véronique SEGURA FARO

Monsieur Eric PERRET

Madame Alice CHERIFI

Monsieur Ludovic DUBREUCQ

Madame Nathalie DELECLUSE

Monsieur Sovankiri HUL

Et Madame Estelle DUGAVE, Conseillère Municipale suppléante.

Sommaire:

 Page 2 : Bibliothèque en octobre

• Page 3 : Colis des séniors

• Page 4: Informations

• Page 5 : Point travaux

• Page 6 à 7 : Associations

• Page 8 : Permanence des

Prochaine parution de la clé de contact le jeudi 3 novembre 2022

Bulletin bimensuel d'informations municipales

Bibliothèque



Quand la bibliothèque s'anime ...

Jours et heures d'ouverture pendant les vacances



Mardi 25/10 de 9h30 à 12h Mercredi 26/10 de 14h à 18h Jeudi 27/10 et 03/11 de 14h30 à 18h Samedi 29/10 et 05/11 de 9h à 12h30



Mardi 25 Octobre à 10h

le spectacle « Un pas plus loin » pour les enfants dès 2 ans

Mercredi 26 Octobre à 15h30

Un atelier « Bidouille » pour les enfants de 3 à 6 ans

Samedi 29 Octobre à 10h30

Racontée « Nos gentils monstres » pour les enfants dès 3 ans

Jeudi 27 Octobre à 14h30

atelier « Halloween » pour les enfants dès 7ans



biblio-flesselles@orange.fr



09 88 18 75 33

Colis des séniors



Afin d'améliorer la gestion des colis qui seront distribués le <u>15 décembre 2022</u> pour les personnes nées jusqu'en 1957 et ayant leur <u>résidence principale à FLESSELLES</u>, il faut remplir obligatoirement le coupon-réponse ci-dessous et le déposer <u>uniquement</u> à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture <u>avant le 7 novembre 2022</u>.

Ce dépôt sera validé par la signature du registre à partir du 6 octobre 2022.

Cette année il sera distribué:

1 colis par couple

1 colis personne seule

Les personnes qui n'auront pas retourné leur coupon ne pourront pas prétendre au colis.

Les personnes ne pouvant se déplacer devront donner une autorisation signée à un parent ou une aide ménagère pour retirer le colis.

Aucune dérogation ne sera acceptée.

La commission des aînés

Informations



Cantine

Le vendredi 11 novembre est un vendredi « férié »

Vous devez <u>IMPERATIVEMENT</u> réserver
Vos repas au PLUS TARD
<u>Le mercredi 9 novembre avant 16h30</u>
Pour la semaine du 14 au 18 novembre

La mairie sera fermée le samedi 12 novembre 2022.

Halloween

Une chasse aux bonbons sera organisée par les parents le <u>lundi 31 octobre</u> <u>2022 après-midi</u> à l'occasion d'halloween.

Les enfants déguisés passeront dans les rues de Flesselles.

Si vous souhaitez offrir des bonbons ou des friandises aux enfants pour cette occasion, merci de leur faire savoir en mettant une citrouille, une bougie, une décoration ou un petit mot sur votre porte afin d'avertir les enfants.



Point travaux

1-EGLISE

- Après avoir restauré un vitrail du cœur, dégradé par une tempête en début d'année ; c'est un second qui a été déposé pour aussi être traité après dégradations dues aux coups de vents.

Les travaux réalisés par les studios Cagnart sont pris en charge par l'assurance.

- Pendant les vacances de Toussaint, des travaux concernant la toiture de la nef de l'église seront réalisés à l'aide d'une nacelle.

Les tuyaux de descente seront repris afin d'envoyer les eaux pluviales au fil d'eau ; (travaux subventionnés).

2—ECOLE GEORGES BRASSENS

La classe de Mme DUCHEMIN va subir des travaux de rénovation concernant les menuiseries, l'électricité, l'isolation et la peinture ; pendant les vacances de Toussaint. (travaux subventionnés).

Les chaudières fioul seront remplacées dès le printemps par une chaudière gaz ; GRDF va réaliser les travaux de branchement très prochainement ; l'entreprise Lavacquerie entreprendra l'installation du nouvel équipement dès le printemps. (travaux subventionnés).

3-MAIRIE

La chaudière fioul, hors service a été remplacée par une chaudière gaz à condensation associée à une régulation performante. (travaux subventionnés).

4—BIBLIOTHEQUE

La salle d'histoire locale a subi des dégradations dues à une fuite d'eau, des travaux de remise en peinture et de revêtement de sol seront réalisés pendant les vacances de Toussaint. (travaux pris en charge par l'assurance)

<u>5—PLATEAU MUL</u>TISPORTS

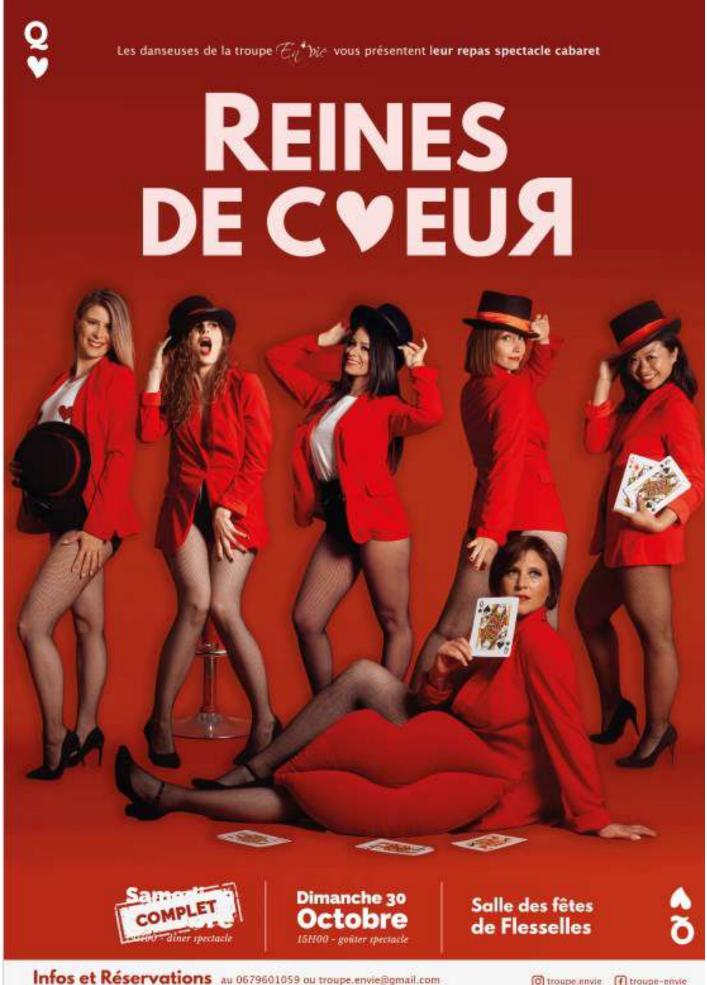
Nous attendons impatiemment la mise en peinture et le marquage au sol pour pouvoir l'utiliser.

DERNIERE MINUTE

La société ENEDIS nous informe que la D 933 en traverse de Flesselles sera interdite à la circulation une journée dans la semaine à venir.

Dès que nous serons avertis ; l'information vous sera communiquée via panneau pocket et le panneau d'affichage lumineux face à la mairie.

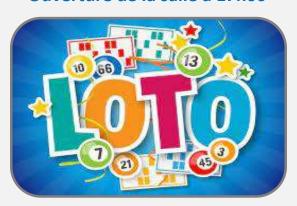
Associations



Associations

FLESSELLES Samedi 05 novembre 2022 Salle des fêtes 19h00

Ouverture de la salle à 17h00



1,50 € le carton

	18		3,7		55	62	1	86
9	13		36	48	1000		7,7	
5		26			58	66		80

8 cartons pour 10 €





Jeux divers



Nombreux lots

Baptême de l'air - Four encastrable - 1 stère de bois - Linge de maison - Filets garnis - Vaisselle etc etc











Restauration sur place



Organisé par:

CATM/Membres et Sympathisants

LES PERMANENCES



Les permanences des Elu(e)s se feront UNIQUEMENT sur rendez-vous



MAIRIE DE FLESSELLES - 03.22.93.74.67 — Responsable de publication : Nathalie SUEUR

Vous pouvez envoyer vos annonces ou commentaires par Internet : <u>mairie.flesselles@nordnet.fr</u> ou secretariat-mairieflesselles@nordnet.fr ou les déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

Conditions pour la parution des annonces :

Les annonces doivent être déposées au plus tard le <u>jeudi soir (à 17h00) pour la clé de contact de la semaine suivante.</u> Les annonces sont exclusivement réservées aux habitants de FLESSELLES. Les annonces doivent être claires et lisibles. Au dos de chaque annonce doivent figurer obligatoirement les coordonnées de l'annonceur.

Si votre annonce n'est pas conforme à ces conditions, elle ne sera pas publiée.